

## La sécurité au travail : ça s'enseigne, ça s'apprend !

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a profité du printemps et de l'arrivée massive des jeunes sur le marché du travail pour lancer une campagne-choc qui les cible particulièrement. C'est que les travailleurs de moins de 24 ans sont plus susceptibles d'être victimes d'un accident que leurs collègues plus âgés. Lors d'une étude commandée par la CSST l'an dernier, seulement 40 % des jeunes ont dit avoir reçu de la formation en santé et en sécurité au travail. Dans les petites et les moyennes entreprises, encore moins de jeunes recevraient ce genre de formation. Pas étonnant que la CSST insiste pour que les entreprises prennent le temps d'accueillir adéquatement les jeunes travailleurs. Mais au fait, quels sont les principales composantes d'un accueil réussi ?

### Des attentes à définir

**I**l faut d'abord tenir compte de ce que beaucoup de jeunes ont une image idéaliste du travail en général et du secteur automobile en particulier. L'employeur lui, ne sait pas toujours bien ce qu'il doit attendre du jeune travailleur. Il importe que, de part et d'autre, travailleur et employeur connaissent leurs attentes respectives et ce, dès l'entretien d'embauche.

L'employeur doit informer le candidat des connaissances techniques requises pour occuper l'emploi et de l'importance qu'il accorde à la santé et à la sécurité du travail en tout temps. Il doit aussi lui mentionner les possibilités de formation à l'interne



Photo : Michel Gagnon

et à l'externe qui lui seront offertes. Ce sont des facteurs déterminants pour qui souhaite progresser dans son métier.

L'employeur doit aussi savoir à quoi s'attendre du jeune travailleur. C'est pourquoi il doit discuter avec lui afin de mieux connaître ses capacités, son attitude au travail, sa motivation et ses ambitions professionnelles.

### Des consignes claires en santé et en sécurité

**I**l est essentiel pour l'employeur de bien accueillir le nouveau salarié à son premier jour de travail. Même si vous l'avez déjà fait lors de l'entrevue d'embauche, expliquez-lui encore clairement quelles sont ses tâches. Répétez-lui les possibilités d'accompagnement et de formation professionnelle qui s'offrent à lui.

Insistez sur vos exigences en matière de formation en santé et en sécurité au travail. Si vous avez un comité de santé et de sécurité du travail, présentez-lui le responsable et parlez-lui dès maintenant des formations offertes.

À ses débuts, le jeune travailleur n'en sait généralement pas assez pour travailler de manière autonome. D'où l'importance de lui assigner un parrain ou un collègue expérimenté. Le jeune peut en apprendre beaucoup s'il se sent encouragé à poser des questions à son mentor.

Tous les collègues doivent faire la connaissance du nouvel employé ; c'est important pour eux, ainsi que pour le nouveau venu qui doit savoir à qui s'adresser selon le cas.

### Un emploi, un tremplin

**L'**école procure une bonne base aux jeunes, mais les ficelles du métier s'apprennent par la pratique. Pour se transformer en main-d'œuvre de qualité, le jeune travailleur a besoin de formation technique mais aussi de formation en santé et en sécurité du travail. Prévoyez donc un plan de formation interne et externe. Et n'oubliez pas que dans la plupart des cas, les coûts et les dépenses de formation sont admissibles comme frais en vertu de la loi sur la formation de la main-d'œuvre (loi du 1 %).

Bref, la sécurité au travail, ça s'apprend. Mais pour y arriver, encore faut-il que quelqu'un l'enseigne !

Jean-Guy Trottier  
Directeur général